



Quoi de neuf monsieur le Maire

Depuis maintenant 28 ans que je suis au service de la commune, ce sont certainement ces 4 dernières années, en tant que Maire, qui m'ont le plus apporté et permis d'avancer dans ma façon de mener à bien la mission pour laquelle vous m'avez élu.

Certes, être Maire, c'est devoir prendre des décisions parfois difficiles, qui ne contentent pas forcément tout un chacun; c'est trouver des compromis avec le Conseil municipal et avec les adjoints; c'est avoir de grandes discussions avec le secrétaire communal; c'est parfois des coups de gueule mais toujours, dans le viseur, garder à l'esprit que nous

devons tous ensemble tirer à la même corde, avoir une vision globale sur l'avenir et le long terme, et dans le souci d'utiliser les deniers publics à bon escient. C'est également le bonheur d'être à l'écoute et au service des habitants, de voir des projets avancer et se concrétiser.

Si c'était à refaire, je n'hésiterais pas une seconde à me réengager pour la commune. Que de défis passionnants, que de belles rencontres, que de contacts humains importants, et surtout, une chance exceptionnelle d'avoir pu accroître mon réseau personnel.

Ce 19 avril dernier, vous m'avez redonné votre confiance pour un nouveau mandat, qui pour moi sera le dernier, car au terme de ces cinq ans, je quitterai le bateau communal. Il sera temps pour moi de songer à une retraite méritée et il sera surtout temps que d'autres personnes apportent des idées novatrices.

Au cours de la législature qui s'est achevée le 31 mai dernier, ayant toujours voulu respecter les dépenses, je pense pouvoir dire que le bilan de la commune est bon et les finances saines. Mais cela ne doit pas nous empêcher de voir l'avenir avec prudence, au vu des rumeurs relatées par la presse ces derniers temps : baisse de la taxation sur les entreprises, changement de la répartition des impôts des personnes physiques, abolition de la taxe professionnelle. Nombreux seront les défis et les projets qui nous attendent dans cette nouvelle législature. Nous devons être attentifs, faire des choix et fixer des priorités.

Siéger dans un Exécutif amène deux choses : la fierté d'apporter un peu de soi et la modestie, car celui-là ne peut pas fonctionner sans une

équipe qui va dans la même direction.

Je profite de l'occasion pour remercier mon Adjointe Isabelle Guyot, qui nous a quittés au terme de cette législature, pour tout ce qu'elle a amené à notre commune : son sens de l'organisation, sa bonne humeur, ses remarques pertinentes; je lui sais gré d'avoir supporté mes sautes d'humeur ! Je profite de lui souhaiter une bonne continuation dans son avenir professionnel et privé.

Je me réjouis de travailler avec les Adjoints Stéphane Carrara et Anne Zoller, qu'ils sachent que je suis fier et satisfait de pouvoir faire un bout de chemin avec eux.

Aux Conseillers municipaux qui nous ont quittés le 31 mai vont également tous mes remerciements pour ce qu'ils ont apporté à notre commune.

Ma gratitude va également aux nouveaux élus du Conseil municipal qui sont entrés en fonction le 1^{er} juin et à tout le personnel communal, qui me seconde jour après jour dans ma tâche.

Pierre Duchêne - Maire

Sommaire	
Quoi de neuf monsieur le Maire	1
Comptes 2014	2
Communications de la mairie	3
Dardagny c'est chouette	3
Fêtez l'été aux Granges	3
Le Mandement chausse les lattes	4
L'Art en campagne ou sortir de sa maison pour entrer au musée	4
Les sortants de l'Exécutif et du Conseil municipal	5-6
Skate	5
Site Internet	6
Aménagement de La Plaine	7
Agenda	8

COMPARATIF DES COMPTES 2013 - 2014

Fonctionnement

	2013		2014	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Conseil municipal		14 100.00		14 100.00
Maire et adjoints		89 986.00		84 049.40
Administration	21'027.45	1 051 827.65	25 941.85	1 082 210.20
Immeubles patrimoine administratif	83'824.95	252 809.13	82 733.00	128 710.45
Autres charges-revenus	143 523.00	9 731.40	158 008.50	7 790.00
Etat-civil	5 249.00	25 135.15	4 645.00	20 939.00
Police municipale		2 706.60		2 706.60
Incendie et secours	13 489.70	137 740.10	13 494.15	158 950.82
Protection civile	1 550.00	45 388.60	1 560.00	45 879.85
Ecole publique	20 965.00	149 082.15	200.00	161 399.90
Encouragement à la culture		45 758.10	30.00	35 062.75
Parcs et promenades	1 179.00	74 253.95	1 054.00	52 978.15
Sports	6 745.00	129 724.35	5 715.00	149 439.70
Institutions pour la jeunesse	86 640.95	121 432.60	93 985.10	142 066.75
Aide sociale		99 642.42		102 221.85
Routes communales		516 874.29		275 230.01
Trafic		14 327.40		82 500.40
Protection des eaux	259.75	371 853.85	53 763.45	565 808.60
Traitement des déchets	8 199.90	360 049.53	11 288.75	365 710.04
Cimetières		1 836.45	500.00	54 089.00
Autres tâches protection de l'environnement	80 021.35	60 561.60	62 608.60	60 528.10
Honoraires aménagement du territoire		24 903.75		96 287.35
Impôts	3 915 503.82	343 167.95	4 295 974.26	572 591.37
Charges et revenus	44 674.80	76 652.02	43 348.70	65 642.41
Immeubles patrimoine financier	4 253.00	5 000.00	2 918.00	5 000.00
Totaux	4 437 106.67	4 024 545.04	4 437 106.67	4 334 892.70
Boni		412 561.63		522 875.66

Investissements

	2013		2014	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
PI La Donzelle - Passage à niveau		86 217.75	599 316.00	1 066 159.30
Déchetteries enterrées		14 223.80		8 316.00
Panneaux photovoltaïques CHAD		72 172.00		-11 500.00
Totaux		298 187.00	599 316.00	1 062 975.30

Communications de la mairie

Bref rappel de règlements en vigueur

Art. 10B(15) Tondeuses à gazon

L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit a) de 20h à 08h. du lundi au samedi; b) le dimanche et les jours fériés. La mairie ajoute que par souci de quiétude pour le voisinage, les tondeuses ne devraient pas être utilisées après 19h.

Art. 4 Chiens¹ Tout détenteur de chien doit prendre les précautions nécessaires pour que cet animal ne trouble pas la tranquillité publique par ses aboiements ou ses hurlements. ²En cas de récidive, le département des institutions⁽¹⁶⁾ peut faire séquestrer le chien ou ordonner qu'il soit abattu. Depuis 2001, le Règlement d'application de la loi sur les forêts impose la tenue des chiens en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet en forêt.

Les haies bordant les voies publiques doivent être entretenues selon les normes prévues par la loi sur les routes (art. 76 LRoutes - L 1 10)

Dardagny, c'est chouette !

Samedi 28 mars, la nuit tombait. Elle tombait bien d'ailleurs, juste à point pour remplacer le jour dont le rapide déclin laissait supposer qu'il n'allait pas passer la nuit, comme disait Pierre Dac. Il y a foule à la ferme chez Stéphane Gros, quelques 160 curieux venus voir des chouettes et des hiboux. Ou du moins pour les entendre. Ce fut le cas grâce aux appeaux qui imitent le chant de ces drôles d'oiseaux. Un leurre qui nous a rappelé qu'on passait à l'heure d'été à trois heures du matin.

Pour ne pas manquer ce rendez-vous, l'important est de rester silencieux. Difficile en groupe. "Seul le silence est grand", disait le poète. Il est indispensable si l'on veut avoir une chance d'entendre ces oiseaux de nuit. Les rapaces ont répondu d'assez loin à nos sollicitations. On les a entendus sur le plateau de la Donzelle.

Les amoureux de la nature n'ont pas capté le chant des salamandres, mais ils les ont vues. Les chauves-souris ne sont pas sorties, leur sonar trop perturbé par la pluie, qui aura fait le bonheur d'une très belle et grosse grenouille en direction de sa gouille.

Tout ce petit monde, réparti en plusieurs patrouilles, s'est retrouvé à la ferme pour une délicieuse soupe bien chaude accompagnée d'une assiette de fromages. Le tout arrosé par les bons vins de l'Ami Gros. Ce soir-là, l'âme du vin chantait dans les bouteilles.

Merci au Groupe ornithologique du Bassin Genevois, à la société romande "Nos oiseaux" et à la Haute école de paysage, d'ingénierie et d'architecture, à notre commune et à Stéphane Gros.

Jean-Claude Ferrier et Anne Zoller

Chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires causent des brûlures sur la peau pour l'être humain, des allergies et nécroses de la langue pour les animaux et des affaiblissements importants pour l'arbre. Leurs nids doivent être détruits.

Les détenteurs des biens-fonds sur lesquels se trouvent les arbres atteints doivent, à leurs frais, contacter un professionnel de leur choix afin de traiter les nids et mettre en place des pièges.

Merci de lever le nez lorsque vous parcourez la commune et, cas échéant, de prévenir les propriétaires concernés !

Recherche de chauffeurs bénévoles

Vous souhaitez offrir votre temps libre à autrui ? Vous conduisez une voiture et êtes disponible quelques heures, un jour, plusieurs ou tous les jours de la semaine ? Alors devenez chauffeur bénévole.

Vous accompagnerez, de façon régulière ou ponctuelle des personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer (en raison de leur âge, problèmes de santé, etc.) et les emmènerez chez le médecin, le coiffeur, faire des courses, etc...

Inscrivez-vous à la mairie de Satigny au 022 753 90 40 ou info@satigny.ch, les personnes demandeuses vous seront pleines de reconnaissance !

Travaux sur le barrage de Verbois

Les SIG nous informent que les travaux prévus sur le barrage de Verbois vont entraîner la fermeture du pont

du 13 juillet au 7 août

pour tous les véhicules à moteur.

Statistiques déchets

	2012	2013
	tonnes	tonnes
Ordures ménagères/ Objets encombrants	437	410
Ferraille	11	4
Alu et fer-blanc	3.26	2.12
Déchet jardins	105	81
Papier	63	84
Verre	64	76
Pet	4.2	5.0
Textiles	9.2	10.65

Fêtez l'été aux Granges

Pro Natura annonce l'ouverture du centre du Vallon : restaurant bistromique privilégiant les producteurs locaux, Ateliers nature du samedi, Découverte naturaliste du dimanche, il y en aura pour tous les goûts, tous les âges, par tous les temps !



Le Mandement chausse les lattes

Dans une ambiance décontractée, personnes seules, familles et enfants des trois communes du Mandement se sont rendus en car à Praz-de-Lys Sommand. Quatre journées à prix modique ont été proposées dans cette jolie station familiale où chacun a pu pratiquer sa discipline préférée. Des sentiers de promenades, des pistes de ski de fond et une de luge ont complété l'offre du ski de piste.

Les enfants skieurs, dont les parents n'ont pu être présents, ont été pris en charge par des bénévoles pour la journée. Une salle hors sac a été mise à disposition pour le pique-nique, le temps de manger ensemble avant de repartir très vite vers les sommets.

Un grand merci aux participants et aux bénévoles pour ces belles journées conviviales. Nous espérons être encore plus nombreux l'année prochaine.

Murielle Ramu



L'Art en campagne ou sortir de sa maison pour entrer au musée

D'emblée il a causé la surprise, ce drôle de *Voyageur* : de loin, plantée entre champs et vignes, entre le cimetière et le village de Dardagny, la bâche sombre n'est guère invitante. "Tiens, un nouvel hangar agricole" ont pensé d'aucuns... Vrai que ce *Voyageur* est un drôle d'objet, une œuvre d'art imaginée par l'artiste genevois Fabrice Gygi, faite pour en contenir d'autres ! Ce *Voyageur* insolite n'est autre que le cadeau d'anniversaire que s'est offert pour ses 20 ans le MAMCO et que le directeur, Christian Bernard, qualifie avec enthousiasme de premier musée itinérant de Suisse, auquel il souhaite une vie plus longue que celle, éphémère, du Centre Pompidou Mobile français dont l'expérience a fini en catastrophe en 2013.



Traiter de la thématique choisie par la commune "Nature et paysage" n'a pas été une gageure pour le MAMCO, qui, sans peine, a sorti de ses collections le matériel pour réaliser l'exposition au titre évocateur "L'Invention du paysage" avec 61 œuvres de 17 artistes : autant de regards qui donnent forme au monde, des œuvres variées, accessibles, "pour tous les goûts", comme l'a relevé Monsieur le Maire.

Dans l'ambiance joyeusement décomplexée du vernissage du 14 mars 2015, quelques 340 personnes discutaient autant de la fusion des équipes de foot locales que de l'accrochage, restaient un instant perplexes face à la bâche blanche de Stéphane Steiner dessinant à même le sol un paysage sibérien, photographiaient les minuscules ciels étoilés du genevois Michel Grillet, convoitaient avec un brin d'envie les laitues et les pommes rebondies du potager Land Art en mousse polyuréthane de l'Italien Piero Gilardi, découvraient avec amusement van Gogh et Pissaro revisités en puzzles par le français Gérard Collin-Thiébaud, rêvaient de voyage devant les grands formats d'Yves Belorgey racontant le Sud ou des paysages périurbains de Géorgie ou l'énorme paysage toscan rouge et bleu de Marcia Hafif, finalement seule note 100% abstraite de l'exposition.

Pendant ses deux semaines dardagnotes, le *Voyageur* a accueilli 1679 visiteurs, des tout-petits aux moyen-petits accompagnés de leurs parents, des classes d'école, des aînés, des promeneurs, des curieux, des connaisseurs, et ce faisant il a brillamment réussi son pari : mettre l'Art à la portée de tous et aller à la rencontre de nouveaux publics. De brillants lettrés du voisinage, l'archéologue Charles Bonnet et le professeur de littérature André Wyss, ont captivé leurs auditoires avec leurs propos aussi passionnants qu'originaux, une après-midi "contes" a ravi les jeunes oreilles puis, aux joutes intellectuelles ont succédé celles de la grande Fête communale du 29 mars : reçues en grande pompe aux sons tonitruants du Big Band Dardagny Russin, près de 200 personnes se pressaient dans le *Voyageur* autour du buffet-apéritif, suivi d'un savoureux repas servi à la salle polyvalente, le tout accompagné bien sûr de gouleyants vins locaux.

Ragaillardis par tant de bonnes choses, les participants, enfants en tête, se sont lancés avec bonne grâce dans la création de leur "Œuvre éphémère collective", faite de matériaux glanés au cours de leurs promenades. Clin d'œil au *Voyageur*, l'"Œuvre éphémère collective" a parcouru la commune aux premiers beaux jours d'avril.

Le lendemain, le *Voyageur* a repris sa valise déposée à la librairie du village pour sillonner le canton, passer une partie de l'été à Annecy, avant de revenir en terres genevoises pour ses deux dernières étapes de l'année.

Laure Bovy

Les sortants de l'Exécutif et du Conseil municipal



Isabelle Guyot dite Zaza est née le 21 juin 1969 au Canada (eh oui) ! Elle vit avec sa famille à La Plaine. Après quatre ans comme Conseillère municipale, elle pose sa candidature à l'Exécutif au sein duquel elle est élue adjointe en 2011.

Ses deux mandats lui permettent de se révéler; elle prend la mesure de ses capacités d'écoute, de tolérance et de partage, valeurs qu'elle chérit et qu'elle pratique toujours sans modération.

Isabelle retient des rencontres "magiques et constructives" : Jean-Louis, parti trop vite avec toute son expérience, qui a cru en elle et l'a encouragée à se présenter comme adjointe, Didier, modeste et compétent, répondant sans sourcilier à toutes ses sollicitations, Pierrot et Guy pour leur soutien et leur amitié.

De ce passage en politique, qui ne pourrait être qu'une parenthèse, elle retient encore avoir développé son esprit d'analyse, de synthèse et de réflexion.

Un souvenir ? Une journée lumineuse : le rallye communal : "Une journée où tout a fonctionné, tout était parfait, la cohésion de tout le Conseil était une réalité et la population l'a ressenti, c'était gratifiant".

Un message pour les suivants ? Ne pas oublier que nous avons été élus, que nous sommes au service des citoyens, mettre son ego de côté, ne pas promettre ce que l'on ne peut tenir, me lance-t-elle avec la conviction qui la caractérise.

Et ton futur Zaza ? Un nouveau défi professionnel dans lequel elle s'éclate, "Prendre du temps pour penser à moi, jouer... une peu l'égoïste, lire les 28 livres qui m'attendent sur ma table de chevet et, si l'on veut bien de moi (rire), m'investir dans les Contes à Rebours".

Marie-Pierre Jaquier

Rendez-vous pris avec le Conseiller municipal sortant **Pierre-Yves Zumbach** dans sa deuxième demeure "le stade du FC Donzelle". Allure d'un rugbyman quinquagénaire, né le 23 août 1957, il fait plus jeune qu'il n'en a l'air, marié à Dame Hutin, nouvelle Conseillère municipale et père de trois enfants.



Fidèle à sa famille, il reste néanmoins fiancé avec le foot, sa passion, puisqu'il est le Président du club.

Entré au Conseil municipal en 1999, il apprit son élection durant un voyage avec sa famille en Afrique, seize années au Conseil lui apprennent à écouter, échanger, dialoguer, argumenter et connaître l'autre dans le respect, bref une aventure humaine pleine de richesses selon ses dires; trois maires, deux secrétaires généraux et plusieurs Conseillers municipaux. C'est avec une grande fierté qu'il a pu participer à plusieurs projets, notamment l'ouverture du local des jeunes et celle des cuisines scolaires, mais aussi à la construction d'un parking et du nouvel éclairage du stade de La Plaine.

Un message pour les nouveaux Conseillers ? Vous arrivez au moment très intéressant concernant le passionnant sujet du développement de La Plaine. Pour le surplus, n'ayez pas peur de débattre, osez donner vos idées tout en sachant entendre celles des autres, en un mot trouver un consensus pour le bien de la commune.

Une anecdote ? Avec le Conseil en Irlande, dans un restaurant un groupe de touristes chantait et nous avons entonné le "Cé qu'è lainô", un joli moment de partage, ou encore, le chauffeur du bus qui ne devait pas connaître les limitations de vitesses...

La suite ? Chargée, entre sa participation à l'organisation de la Fête des Vendanges à Russin, un projet en Afrique et le football. Ce qui lui importe, avoir la possibilité de s'occuper des jeunes, leur inculquer la valeur du travail et le plaisir de jouer. Il n'oublie pas de remercier tous les entraîneurs et les bénévoles qui donnent de leur temps pour ceux-là.

Cher Pierre-Yves, tu es un bon et beau personnage, merci pour tout ce que tu donnes.

"Ici c'est Donzelle, Donzelle c'est partout !"

Stéphane Carrara



Skate Parc

Par un week-end ensoleillé pleins de magnifiques couleurs, j'ai pu décorer le Skate Parc. Merci aux personnes qui m'ont autorisé à faire ces graffitis, qui je l'espère, vous plairont. Lors de votre prochaine balade sur la Donzelle arrêtez-vous pour jeter un p'tit coup



Albert Schlipf, 63 ans, habite Malval. Ingénieur HES, spécialiste des hautes tensions, très utile dans un Conseil municipal, il a fait sa carrière aux SIG, tout en exploitant son train de campagne.

Albert a passé huit ans au Conseil municipal. De quoi se rendre compte des problèmes à gérer dans une commune. Pas facile, tant les avis divergent.

Quant au choix des Conseillers municipaux, l'électeur devrait voter la compétence plus que l'amitié.

Un souvenir amusant : elle concerne le regretté Jean-Louis Mory, auquel la commission des finances faisait remarquer un important versement au Donzelle FC, qui n'apparaissait pas dans les comptes. C'était totalement bidon. Feu le regretté Maire est sorti de ses gonds et tout le monde s'est bien marré !

Un message pour les suivants : être Conseiller n'a rien à voir avec une colonie de vacances; car c'est bien le Conseil qui décide de tout. L'Exécutif, comme son nom l'indique, est là pour exécuter les décisions du Conseil, et/ou faire toutes propositions et recommandations qu'il estime nécessaire. Les Conseillers ne doivent pas hésiter à renvoyer en commission des projets de l'Exécutif. Albert jette l'éponge pour des raisons de santé.

Jean-Claude Ferrier



Sébastien Beck, 39 ans, habite Dardagny et a passé 4 ans au Conseil.

Qu'est-ce que cela t'as apporté ? Une nouvelle approche de la vie communautaire, la recherche de compromis dans les solutions proposées

As-tu un message pour les suivants ? Patience et tolérance.

Et maintenant, que vas-tu faire ? Mettre un stop à la vie politique a été une décision lourde pour moi car elle a pour conséquence de couper des liens avec des personnes que j'apprécie, mais il faut faire un choix et celui de me consacrer à ma vie professionnelle et à ma famille s'est imposé.

Laure Bovy

Claude-Alain Burnand, 52 ans, a habité de 1963 à 2007 à La Plaine et depuis lors, il vit à Dardagny.

Il a fait trois législatures au Conseil municipal.

Alors Coco, qu'est-ce que ces trois législatures t'ont apporté ?

La connaissance du fonctionnement d'une commune, la collégialité, qui n'est pas toujours évidente lorsqu'on se retrouve à 16 personnes (Treize Conseillers, deux Adjoints et un Maire) venant de milieux différents autour d'une même table.

Des satisfactions, par exemple, lorsque le Conseil a permis de stopper la traversée du village de La Plaine par les camions Firmenich en les détournant au niveau du nouveau parking de l'usine.

Des déceptions comme l'aménagement du village de la Plaine qui dure depuis plus de 10 ans et dont on est encore loin de voir aboutir la fin des travaux (les plages, la nouvelle route, etc.). A ce sujet, je souhaite bonne chance aux nouveaux Conseillers qui auront fort à faire avec ce dossier.

As-tu une anecdote à raconter ? La course de chaises roulantes entre Albert et Cigogne (Eric) en course d'école du CM à Copenhague, en 2010.

Un souvenir ? Oui, la ligne du bus Dardagny - Russin - La Plaine passait pour l'une des plus perturbées du canton. Pour canaliser l'énergie de nos chères têtes blondes, les TPG ont accepté l'idée originale que Joseph et son fils Frédéric en deviennent les chauffeurs attitrés. Merci Messieurs et merci aux TPG.

As-tu un conseil à donner ? Non, en revanche j'ai une pensée émue pour mes collègues disparus trop tôt, Dominique Diserens, Walter Neuenschwander, Eric Schmidt et Jean-Louis Mory.

Et maintenant que vas-tu faire ? Je vais essayer de réapprendre à "m'ennuyer" un peu, jusqu'à ce que la vie trépidante me rattrape, en sachant très bien que la musique et ma famille occupent déjà une bonne partie de mon temps.

Claude-Alain Burnand et Anne Zoller

(NDLR : Sont également sortants de cette législature Anne Gros et Steve Röthlisberger. La commission communication remercie les sortants de s'être prêtés amicalement au jeu du "Questionnaire de Proust").



Site Internet



La commune de Dardagny a le plaisir de vous annoncer la naissance de sa dernière création, joyeusement illustrée par Albertine, et qui attend sans patience votre visite et vos commentaires. Connectez-vous sous www.dardagny.ch



Aménagement de La Plaine : nombreux défis

Synthèse des réflexions menées par les autorités communales pour une vraie vie de village

La commune de Dardagny a récemment élaboré son plan directeur communal (PDCoM), outil de planification adopté par le Conseil d'Etat en 2012.

A la suite logique de ce dernier et dans le cadre des réflexions engagées en vue de planifier le développement du territoire de La Plaine, un mandat d'étude et d'accompagnement des autorités a été confié au bureau Tanari Architectes & Urbanistes au printemps 2014.

La première partie de ce travail s'est achevée en février 2015, avec la remise d'un plan de synthèse regroupant les différents projets en cours de réalisation à La Plaine. Ce document (voir illustration ci-dessous) met en évidence les enjeux de l'aménagement dans et autour du village, avance quelques propositions prioritaires et sert d'outil à la commune dans son souhait de devenir un véritable acteur dans le développement de son territoire.

Dans une démarche qui se voulait participative, le bureau Tanari a organisé en avril 2014, en préambule à son étude, un atelier participatif ouvert à tous les élus de la commune. L'objectif était à la fois de voir comment le territoire du village était perçu par les élus et de déceler les problématiques récurrentes dans la vie quotidienne à La Plaine.

Les réflexions ont eu lieu dans un contexte où plusieurs projets importants à l'ouest de La Plaine (EMS, logements, déplacement de la route de Challex, renaturation des rives du Rhône, réaménagement de la gare et de la place adjacente) étaient sur le point se réaliser, sans véritable coordination entre les différents acteurs.

La synthèse de cet atelier a clairement montré le souhait d'éviter une croissance disparate et un éclatement entre les différents quartiers de La Plaine. La volonté est de se donner les moyens, entre autres par un aménagement d'espaces publics de qualité, afin que le village de La Plaine trouve peu à peu une véritable identité et donne à ses habitants le sentiment d'appartenance à une entité.

Au vu des projets déjà engagés, l'objectif est aujourd'hui de travailler sur les liens à tisser entre les différentes parties de La Plaine, de voir comment le maillage des cheminements de mobilité douce et des espaces publics peut devenir le "ciment" d'une stratégie de développement du village.

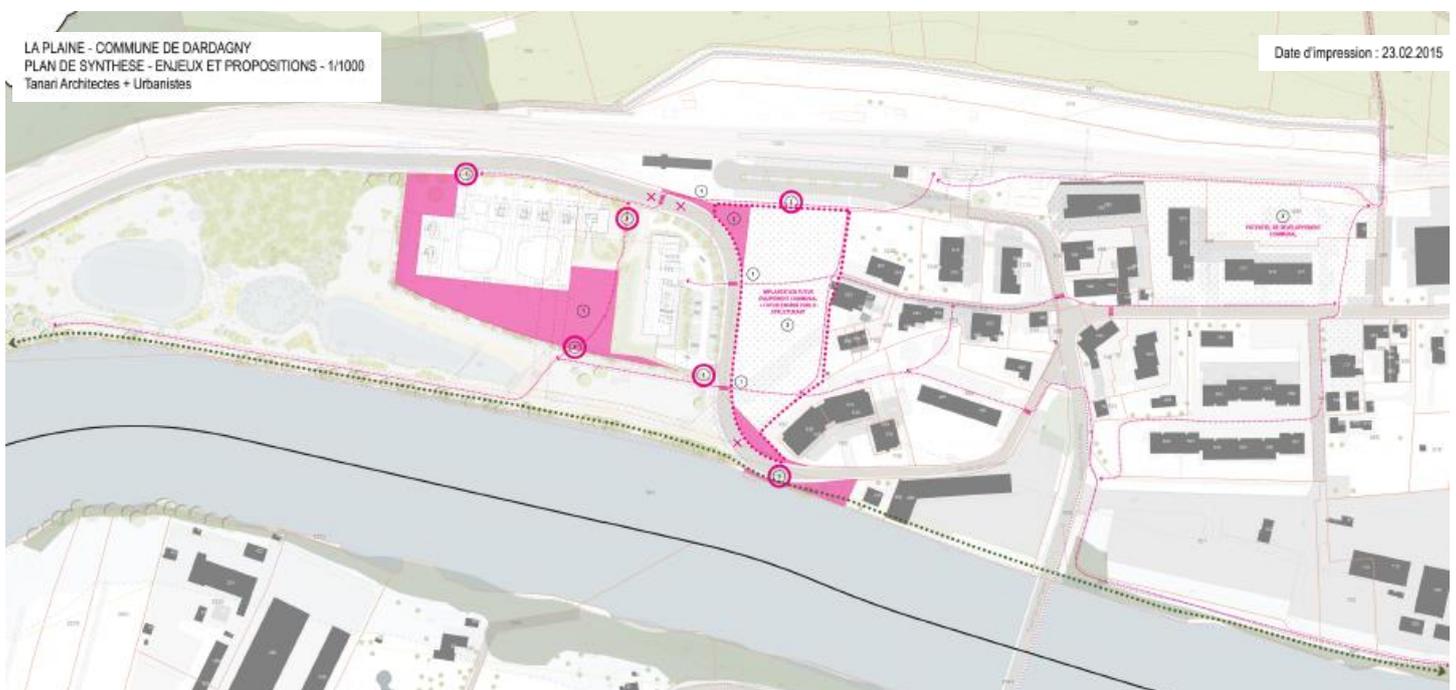
Un des enjeux importants sera de minimiser l'impact de la future route de Challex et d'éviter autant que possible que celle-ci ne devienne une césure infranchissable entre les habitations actuelles et les futurs logements, l'EMS et la crèche.

Dans ce contexte, la parcelle communale n° 614 au bout du chemin Rey, sise dans une position stratégique optimale, au cœur géographique du village, entre la gare et le Rhône, revêt une importance primordiale pour penser le futur de La Plaine.

Les autorités communales auront à cœur de faire en sorte que ce "trésor foncier" permette, dans les cinq ans à venir, la réalisation d'infrastructures de qualité, favorisant une véritable vie de village.

Philippe Vasey

Président de la commission Bâtiments et Emplacements



Calendrier

Vacances scolaires

Été : du lundi 29 juin au vendredi 22 août

Garderie de La Plaine - Local des Jeunes

Voir vacances scolaires

Levés des objets encombrants : Mercredis 12 août - 14 octobre - 9 décembre

Passage du Bibliobus : 30 juin - 25 août - 22 septembre
Dardagny, cour du château 14h - 15h30
La Plaine, vers les containers enterrés 76, route de La Plaine 16h - 17h

Info

Parking souterrain de La Planta : 1 place à louer au prix mensuel de Fr. 100.-. Libre tout de suite

Dates à retenir

Samedi 29 juin à Russin - Fête des écoles. Circulaire suit

Prochain concert AMARCORDES

Dimanche 5 juillet 2015, 18h - Concert d'été au Château de Dardagny, Paganini et la guitare au XIX^e siècle
Alejo de Los Reyes, guitare, Maxime Alliot violon
www.amarcordes.ch

Billets à disposition à la mairie

Samedi 22 août : Terrain vers la salle polyvalente - Tournoi organisé par l'Amicale de pétanque de Dardagny

Samedi 19 et dimanche 20 septembre : Fête des Vendanges à Russin www.fetedesvendangesrussin.ch

Samedi 3 et dimanche 4 octobre : Exposition des artisans et artistes de la commune. N'hésitez pas à vous inscrire au moyen du bulletin d'inscription qui va vous parvenir prochainement

Samedi 3 octobre - Journée portes ouvertes du Goshinjutsu-Kwaï. Informations www.goshinjutsu-kwai.ch

Dimanche 11 octobre - 13^e édition du Run Evasion Rhône.

Impressum

Journal édité par l'administration communale

Rédaction : Groupe communication

Impression : Imprimerie Dassio

700 exemplaires sur papier 100% recyclé

Prochaine parution 30 septembre

Renseignements utiles

Mairie de Dardagny

Route du Mandement 520

1283 Dardagny

022 754 12 30

info@dardagny.ch

www.dardagny.ch

Horaires :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi 8h à 11h45

Mercredi et après-midi sur rendez-vous

Etat civil du Mandement

Mairie de Meyrin

022 782 82 82

La Poste - La Plaine

Horaires du lundi au vendredi : 8h à 12h

Samedi : 9h à 11h

Déchets

Espace récupération du Nant de Châtillon

Horaires

du lundi au vendredi 14h30 à 19h30

samedi et dimanche 9h30 à 17h

Espace de récupération 022 420 91 22

Service compost 022 420 91 11

Gendarmerie de Blandonnet

022 427 93 21

Urgences 117

Safety-Management

0840 117 117 24h sur 24

Service du feu

Urgences 118

Centre d'action sociale (CAS)

Mairie de Meyrin

022 420 65 30

Association pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement

Chemin Jacques-Philibert de Sauvage 27

1217 Meyrin

022 782 21 21 de 8h à 12h

<http://www.meyrin.ch/jahia/Jahia/>

[administration/petite_enfance/pid/466](http://www.meyrin.ch/jahia/Jahia/administration/petite_enfance/pid/466)

Paroisse protestante du Mandement

022 753 16 30

Horaires : Mardi de 8 à 13h et jeudi 13 à 18h

www.protestant.ch/direct/mandement

mandement.prot@bluewin.ch

Paroisse catholique

Route de La Gare 17

1242 Satigny

Conseil de paroisse

Pierre Descloux 022 753 12 03

Délai rédactionnel 20 août

